

Depuis la décision VIII/17 à Curitiba en mars 2006 dans le cadre de la Conférence des Parties (CdP) 8 de la Convention sur la diversité biologique (CDB), les entreprises sont invitées à contribuer activement aux objectifs internationaux en matière de biodiversité. Elles doivent faire face à plusieurs questions difficiles, parmi lesquelles :

- La prise en compte du partage équitable des avantages qui découlent des ressources renouvelables issues de la biodiversité,
- La manière dont elles contribuent à la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique,
- La traduction des objectifs internationaux en matière de biodiversité dans leurs stratégies et activités quotidiennes.

La Présidence Portugaise du Conseil de l'Union Européenne a choisi de faire de l'initiative européenne sur les entreprises et la biodiversité l'une de ses priorités environnementales : son engagement s'est formalisé en novembre lors de la conférence "Business & Biodiversity" de Lisbonne en novembre 2007. La contribution du monde de l'entreprise pour enrayer la perte de biodiversité d'ici 2010 était à nouveau au cœur des débats lors d'un événement parallèle les 2 et 3 avril 2008 à Bonn, en parallèle à la CdP 9 de la CDB. Face à l'urgence de la situation mise en exergue par l'Evaluation des écosystèmes du millénaire (Millennium Ecosystem Assessment, 2005a) et confirmée par les premiers résultats de l'étude COPI (2008) portant sur les coûts de l'inaction en matière de biodiversité, comment condenser le temps de réflexion qui a été nécessaire pour institutionnaliser les enjeux du changement climatique afin de "faire équipe avec la vie", selon l'expression de Robert Barbault ?

Réconcilier activités économiques et biodiversité nécessite à la fois de mobiliser les entreprises et de créer de nouveaux outils. L'Institut français de la

biodiversité (IFB) et l'association *Orée* ont initié un groupe de travail, "comment intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises", en février 2006. L'entreprise Veolia Environnement a apporté une contribution importante à ce groupe de travail, en finançant une bourse CIFRE. Des entreprises – grands groupes et PME, des collectivités, des scientifiques et des associations se sont réunis trimestriellement pour réfléchir aux outils à mobiliser pour réintégrer les activités économiques au cœur de la biodiversité. Ce guide pour "Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises", en grande partie fruit de leurs travaux, s'articule sur quatre sections.

1. La première section présente le concept de biodiversité, du point de vue scientifique et de celui des entreprises. La première difficulté pour intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises est de comprendre à quoi renvoie un concept aujourd'hui couramment usité. La méthodologie du groupe de travail pour analyser les interactions, directes et indirectes, entre entreprises et diversité du vivant est ensuite mise en exergue. Celle-ci concerne l'analyse des niveaux de dépendance directe des branches d'activités au monde vivant et la construction d'un *Indicateur d'Interdépendance de l'Entreprise à la Biodiversité* (I.I.E.B.).
2. La seconde partie de l'ouvrage s'articule sur des retours d'expérience. Rédigés à partir d'une auto-évaluation portant sur l'I.I.E.B., ils présentent l'image que diverses entreprises et collectivités

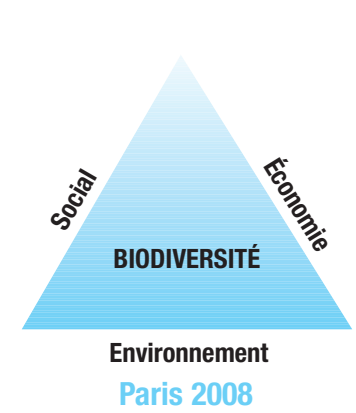
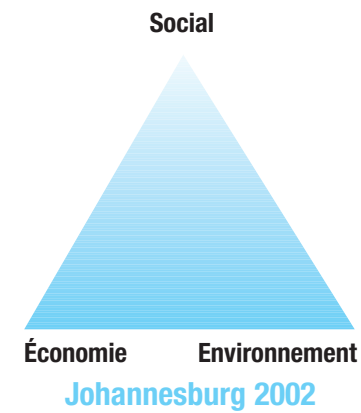
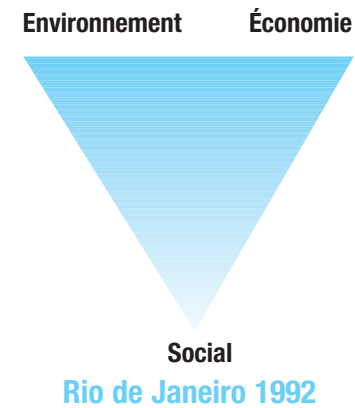
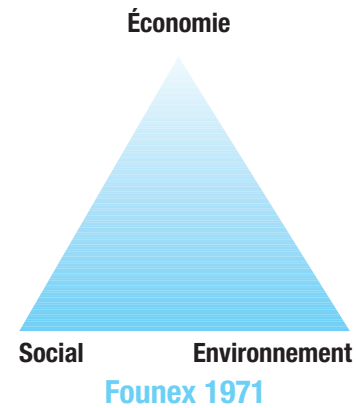


Figure 2 : L'évolution de la hiérarchie des enjeux, de Founex à Paris. La biodiversité conditionne les interactions entre le social, l'économie et l'environnement (adapté de Weber, 2002b)

se font de leur interdépendance à la biodiversité. Ces travaux confirment que l'ensemble de l'économie interagit, de manière directe et indirecte, avec le tissu du monde vivant.

3. Construire des partenariats durables entre entreprises et biodiversité est le défi posé à nos sociétés. C'est pourquoi la troisième section s'attache à analyser plus précisément la nature de l'influence des entreprises sur l'évolution du monde vivant, c'est-à-dire caractériser la nature des dynamiques de co-évolution entre entreprises et écosystèmes. Un nouveau modèle de développement est proposé aux acteurs économiques, en soulignant ses enjeux, contraintes et opportunités. Il s'agit de définir des règles simples et de construire de nouveaux outils pour piloter les systèmes écosystémiques et socio-économiques en interaction vers une co-viabilité entre biodiversité et entreprises. Nous présentons ainsi le "Bilan Biodiversité" des organisations, système comptable visant à rendre compte des relations entre entreprises et monde vivant. Pour que sa mise en place soit rentable, que les entreprises s'approprient pleinement la démarche, on s'intéresse ensuite aux modes de régulations contemporains.

4. La dernière section présente dix initiatives innovantes en faveur de la biodiversité à travers le monde. Rédigées sous forme d'articles courts, elles sont en lien étroit avec le monde de l'entreprise et tentent de s'inscrire dans la démarche de co-viabilité biodiversité – entreprises proposée. La réunion de l'European platform for biodiversity research strategy (Epbrs) en novembre 2008, à Paris, portera sur le thème "entreprises et biodiversité". Elle sera l'occasion de confronter cet ouvrage à l'ensemble des réflexions en cours en Europe et dans le monde.